

Robertsau Réunion publique sur le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Un vrai casse-tête



Non renseignée

1 / 2



À l'occasion de la réunion de l'Adir jeudi soir, les nombreux habitants et associations présents ont durci le ton. Tous veulent une prolongation de l'enquête publique qui doit se conclure le 27 mars, demande que s'est engagée à appuyer l'adjointe Françoise Buffet. Le commissaire enquêteur accède, lui, au souhait d'une réunion publique qui aura lieu le 21 mars.

Le sujet est aussi aride que complexe. Mais Jean-Daniel Braun fait ses devoirs, passant de longues heures à décortiquer le plan de prévention des risques technologiques tant décrié par les usagers du quai Jacoutot, pêcheurs et naturistes en tête, et les associations de quartier (lire

DNA du 13 février).

Saluée par tous, élus et habitants, la démonstration de ce membre de l'Adir (Association de défense des intérêts de la Robertsau), ce jeudi soir, pointe une à une les incohérences du document. « Les études de danger sont menées par les entreprises elles-mêmes, note Jean-Daniel Braun. Nous avons demandé trois fois une expertise indépendante au préfet, nous n'avons toujours pas eu de réponse. » Ce qui n'empêche pas l'association de réfléchir à des solutions alternatives.

La piste Herrlisheim

Le site de l'ancienne raffinerie d'Herrlisheim, équipé d'une darse sur le Rhin, dont une partie a été dépolluée, pourrait servir pour déménager le port aux pétroles, fait valoir Jean-Daniel Braun – une alternative qu'il a souvent défendue ces dernières années. François Loos, vice-président du conseil régional, candidat UDI à la mairie de Strasbourg, fait remarquer que le site n'est susceptible d'être acheté que depuis 3 ou 4 ans. « Des négociations sont en cours entre Total, propriétaire, et le conseil général. »

Le conseiller général du canton de la Robertsau, Yves le Tallec, poursuit : « Si on rachète Herrlisheim, ce n'est pas pour faire des aires de jeu mais pour faire tourner la boutique. Dans le cas d'une impossibilité d'accès à la forêt de la Robertsau, Herrlisheim serait naturellement bien placé pour accueillir un lieu de stockage », dit-il.

L'hypothèse d'un déménagement s'inscrit dans la gestion du problème à long terme, sachant que l'accessibilité à la forêt de la Robertsau relève, elle, du court terme. D'où la crispation des usagers venus nombreux, qui ont le désagréable sentiment de se faire avoir. « Je voudrais connaître la vraie position de la municipalité », lance un homme précisant défendre « les intérêts du promeneur » qu'il est. « Faut-il activer le lobby anti-Strasbourg pour faire réagir la Ville ? »

D'autres interpellations vont dans le même sens. Un Robertsauvien propose ainsi de mettre des banderoles sur les façades des maisons proclamant « Vous êtes à 100 mètres, 200 mètres, 300 mètres d'une zone dangereuse »... Pour attirer l'attention des fonctionnaires européens, qui pour beaucoup habitent à la Robertsau, sur le fait qu'un site Seveso n'est qu'à quelques minutes du Parlement et des institutions.

L'adjoite Françoise Buffet, en charge du dossier, rappelle la position de la municipalité : « Nous sommes contre la fermeture du quai et d'une partie de la digue. La Ville s'oppose à des modalités d'applications démesurées, mais nous n'avons pas vraiment de réponse. » Si la décision relève de l'État, la municipalité en place n'en reste pas moins particulièrement surveillée dans sa façon de gérer le problème.

La commission d'enquête : demande de prolongation

et réunion publique.

L'Asser (association pour la sauvegarde de l'environnement de la Robertsau) et l'Adir ont demandé officiellement l'organisation par le commissaire enquêteur d'une réunion publique, aux premiers jours de l'enquête publique, le 25 février dernier. La requête est restée sans suite jusqu'à la veille de cette réunion de l'Adir. La commission d'enquête a le sens du « timing » et les 200 personnes réunies ont donc pu apprendre la nouvelle au cours de la soirée : les Strasbourgeois sont invités à cette rencontre jeudi 21 mars à 19 h, salle de la Bourse, place de Lattre-de-Tassigny (place de la Bourse).

De nombreuses voix se sont par ailleurs élevées pour dénoncer la courte durée de l'enquête, qui s'achève le 27 mars, et déplorer des possibilités de rencontre trop limitées du commissaire enquêteur et de ses adjoints : « Les créneaux sont tous pendant les heures de travail », a regretté un jeune homme. Françoise Buffet a assuré que la Ville allait se pencher sur la demande générale de prolongation de l'enquête publique.

par Myriam Ait-Sidhoum, publiée le 16/03/2013 à 05:00